

## **ASSEMBLÉE PUBLIQUE**

Jeudi 21 février 2019, à 18 h 30  
Hôtel de ville de Montréal  
Salle du conseil  
275, rue Notre-Dame Est

<b>PRÉSENCES</b>	<b>ABSENCE</b>
M. Alex Norris, président Arrondissement du Plateau-Mont-Royal	
M. Philippe Roy, vice-président Ville de Mont-Royal	
M. Abdelhaq Sari, vice-président Arrondissement de Montréal-Nord	
M. John Belvedere Ville de Pointe-Claire	
Mme Josefina Blanco Arrondissement du Plateau-Mont-Royal	
Mme Michèle Flannery Arrondissement de Lachine	
M. Luc Gagnon Arrondissement de Verdun	
Mme Julie-Pascale Provost Arrondissement de Lachine	
M. Jacques Mercier Représentant du gouvernement	

### ***1. Ouverture de l'assemblée***

Le président, M. Alex Norris, également conseiller associé à la sécurité publique au comité exécutif, déclare la séance ouverte à 18 h 34. Il invite les membres de la Commission de la sécurité publique à se présenter. Il souligne la présence des élus dans la salle.

Il procède à la mise en contexte de la séance et à la présentation de son déroulement.

### ***2. Adoption de l'ordre du jour***

Sur une proposition du vice-président, M. Roy, appuyée par M. Gagnon, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### ***3. Adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> février 2019***

Sur une proposition du vice-président M. Belvedere, appuyée par Mme Provost, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

#### **4. Présentation du SPVM – La sécurité des déplacements entre la maison et l'école**

M. Norris cède ensuite la parole à Mme Shuster, inspecteur-chef à la Direction des Services corporatifs, laquelle procède à un bref mot d'introduction. Elle cède la parole à M. Sylvain Dubois, commandant à la Direction des Services corporatifs, lequel procède ensuite à la présentation sur la sécurité des déplacements entre la maison et l'école, comme en font foi les documents et les enregistrements vidéo disponibles sur le site des commissions permanentes :

[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=6877,143199574&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6877,143199574&_dad=portal&_schema=PORTAL)

M. Norris remercie Mme Shuster et M. Dubois pour leur présentation.

#### **5. Période de questions et commentaires du public**

M. Norris précise le fonctionnement de la période de questions du public et appelle à tour de rôle les personnes inscrites.

Citoyens / Citoyennes	Questions / Commentaires
M. Michael Johnson	Mentionne que le besoin constant de brigadiers scolaires est la preuve que les rues montréalaises sont mal conçues / Demande quelles autres mesures pourraient être appliquées pour apaiser la circulation.
Mme Maëlle Plouganou (Centre d'écologie urbaine)	Rappelle que la Commission sur les transports et des travaux publics a déjà abordé la question de la sécurité des traverses et que la majorité des recommandations portaient sur les aménagements pour sécuriser les intersections / Mentionne l'existence d'un guide pour identifier les éléments les plus dangereux d'un trajet et la façon de les rapporter aux autorités.
Mme Marie-Soleil Cloutier (INRS)	Mentionne que l'efficacité des brigadiers scolaires est prouvée et leur influence positive pour donner confiance des parents / Mentionne que d'autres citoyens apprécient également le travail des brigadiers scolaires (aînés, enfants des CPE) et que ces derniers ont des rôles dans leur communauté au-delà de faire traverser les enfants / Mentionne que le trafic a changé beaucoup en 20 ans, mais pas le nombre de brigadiers / Mentionne que la Ville peut être plus efficace avec les mêmes ressources (rôle de la géomatique).
M. Claude Blais (Syndicat des brigadiers)	Demande des précisions sur la façon dont la consommation de cannabis aux abords des écoles sera gérée par le SPVM / Demande une présence accrue des policiers au début et à la fin des classes aux abords des écoles.
Mme Manon Gosselin (Syndicat des brigadiers de Montréal)	Mentionne qu'il manque de brigadiers scolaires / Fait état d'une intersection problématique sur Notre-Dame.
Mme Louise Sansquartier (Syndicat des brigadiers de Montréal)	Mentionne que les traverses d'écoliers constituent un lieu de travail pour les brigadiers scolaires et qu'elles devraient être une priorité en matière de déneigement, de marquage et de nettoyage pour la Ville.

Mme Chantale Labrèche (Syndicat des brigadiers)	Demande des précisions sur les critères pris en compte pour déterminer la durée d'un feu piéton.
M. Pierre Lussier	Questionne le travail du service de sécurité de l'hôtel de Ville lors des séances de la CSP / Demande si le SPVM est ouvert à ce que des policiers en civil surveillent les traverses et distribuent, au besoin, des constats d'infraction.
M. Antonio Colizza	Fait état d'un cas de traverse problématique sur la rue Beaubien.
Mme Catherine Harel Bourbon	Mentionne la croissance de la population d'élèves sans adaptation de l'offre de brigadiers scolaires depuis 20 ans / Réfère les commissaires aux recommandations proposées dans le mémoire qu'elle leur a transmis / Demande si les adolescents font partie du décompte effectué pour déterminer l'attribution d'un brigadier à une traverse scolaire.
Mme Magali Bebronne (Vélo Québec)	Mentionne qu'il y a aussi des enfants qui vont à l'école à vélo / Ajoute que ce qui fonctionne à pied ne fonctionne pas nécessairement à vélo et qu'il faut que le SPVM en prenne compte dans son analyse de risque / Demande des précisions sur la formation donnée aux brigadiers en lien avec le passage des cyclistes.
M. Julien Bourque (GRAM)	Demande des précisions sur la relation entre les arrondissements et la Ville centre concernant la coordination des interventions pour sécuriser les rues artérielles.
Mme Micheline Boudreau	Fait état d'intersections problématiques sous l'autoroute métropolitaine et propose différents mécanismes de sécurisation pour ces dernières.
Mme Claudie Reids	Suggère de créer une application qui permettrait de trouver le chemin le plus sécuritaire à adopter avec son enfant pour se rendre à l'école.

## 6. Période de questions et commentaires des commissaires

M. Norris appelle à tour de rôle les commissaires afin qu'ils posent leurs questions.

Commissaires	Questions / Commentaires
M. Alex Norris	Souhaite savoir qui est responsable de communiquer les trajets des corridors scolaires aux parents / Demande les raisons qui expliquent le moratoire sur l'embauche des brigadiers scolaires.
Mme Michèle Flannery	Demande des précisions sur le processus qui permet d'établir les corridors scolaires et le nombre de brigadiers requis / Suggère au SPVM de travailler en concertation avec les arrondissements pour améliorer les trajets des corridors scolaires.
Mme Josefina Blanco	Demande de détailler le nombre de traverses qui posent un risque élevé pour les écoliers sans brigadier attitré et si ces cas persistent depuis plusieurs années / Demande des précisions sur le traitement des demandes de brigadiers scolaires adressées au SPVM.
M. John	Demande comment le SPVM a pu répondre aux besoins réels si le

<b>PROCÈS-VERBAL</b> Assemblée publique Commission de la sécurité publique	<b>Montréal</b>  Service du greffe Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
--	--

Belvedere	nombre de brigadiers n'a jamais augmenté / Souhaite connaître les actions posées par le SPVM pour améliorer la courtoisie des automobilistes à l'égard des piétons.
M. Philippe Roy	Suggère que le SPVM produise des cartes pour informer les parents des corridors scolaires que leurs enfants doivent emprunter.
M. Abdelhaq Sari	Rappelle la chronologie du mandat donné à la CSP / Mentionne qu'il n'a pas entendu assez d'opinions diversifiées pour faire ses recommandations / Ajoute que le processus pour faire une demande de brigadier n'est pas clair / Suggère qu'il faudrait hausser le salaire des brigadiers scolaires.
M. Luc Gagnon	Demande des précisions sur les délais de traitement des demandes de brigadiers adressées au SPVM.
Mme Julie-Pascale Provost	Souligne que la mise en place de mesure d'apaisement de la circulation peut être lent / Demande s'il y a des villes dont on peut s'inspirer en matière de sécurité pour les piétons.
M. Jacques Mercier	Demande des précisions sur la formule de calcul du risque d'une traverse / Fait un commentaire relatif à la sécurité des brigadiers eux-mêmes.

M. Norris cède la parole aux élus présents dans la salle et ceux-ci posent à tour de rôle leurs questions.

Élus(es) et citoyens/citoyennes	Questions / Commentaires
Mme Marianne Giguère (élue)	Rappelle l'importance des aménagements pour assurer la sécurité des piétons / Suggère de réfléchir aux moyens pour diminuer la quantité de véhicules autour des écoles.
M. Sylvain Ouellet (élu)	Demande s'il n'y a pas lieu de prévoir du transport scolaire en présence d'un nœud physique important plutôt que de refaire toutes les rues / Demande des précisions sur le financement du transport scolaire.
M. Benoit Langevin (élu)	Mentionne les faiblesses du processus d'évaluation de la dangerosité des traverses par le SPVM / Souligne l'importance de prendre en compte le sentiment de sécurité des citoyens ses analyses / Demande de réviser la formule d'attribution de brigadiers aux traverses scolaires.
Mme Stéphanie Watt (élue)	Suggère une réflexion plus large sur les parcours scolaires, notamment sur la mobilité indépendante des jeunes, sur la possibilité d'arrimer ces parcours aux lieux qui desservent les jeunes (bibliothèque, centre sportif, etc.) et sur la possibilité d'impliquer des acteurs bienveillants du quartier dans la surveillance des endroits problématiques.
Mme Patricia Lattanzio (élue)	Demande s'il est possible d'élargir les critères d'évaluation des demandes de brigadiers pour mieux prendre en compte les besoins des arrondissements. / Demande des précisions sur la formation des brigadiers scolaires.
M. Alex Norris	Questionne la pertinence d'établir des corridors scolaires dans un milieu dense et urbain, alors que les écoliers arrivent par différents endroits.

Mme Michèle  
Flannery

Suggère de consulter les parents et le milieu lors de la révision de la formule pour évaluer le risque des traverses des corridors scolaires.

M. Norris remercie les citoyens, les fonctionnaires du SPVM et les commissaires pour leur présence et leur participation à cette séance.

**7. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40.

ADOPTÉ LE : 9 avril 2019



Alex Norris  
Président



Julie Demers  
Secrétaire recherchiste